

N/REF : 24/07/2026 14H05 C:263927 I:30088

MME DUBOC PARTICULIER

V/Email reçu le Vendredi 24/07/2026 a 14H05

**BOULEVARD MARECHAL LECLERC
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LA TOUR MONT BLANC
15/17 BLD MARECHAL LECLERC
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 25 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 15 LECLERC - MME DUBOC 0607291690

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE L'EVIER

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 24/07/2026 A 15H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME DUBOC
L'ÉVIER EST DÉBOUCHÉ
INSPECTION ET NETTOYAGE DU SIPHON
PASSAGE K50 DEPUIS LE SIPHON SOUS ÉVIER JUSQU'A LA JONCTION COLONNE EN PRÉVENTIF
CONTRÔLE DU BON ÉCOULEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	H. Personnel + RIDGID K50	le 24/07	1	124,98	124,98

TOTAL H.T.	124,98
T.V.A. a 10,00%	12,49
TOTAL T.T.C.En EURO	137,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN